



2024 Bulletin Municipal

SOMMAIRE

Éditorial.....	p. 3
Vie Municipale.....	p. 4
Commissions Municipales	
Administration Générale – Finances.....	p. 8
Urbanisme – Habitat.....	p. 9
Enfance – Jeunesse.....	p. 10
Cadre de Vie et Sécurité.....	p. 12
Vivre Ensemble.....	p. 14
Actions Sociales & Solidarités.....	p. 24
Associations.....	
Expression Libre des groupes d'Élus.....	p. 39
État Civil.....	p. 40
Mémo – Services.....	p. 41

M. Le Maire,
Les Élus du Conseil Municipal,
Les Élus du Conseil Municipal des enfants,
Les Agents de la commune,

Ont le plaisir de convier à la cérémonie des **VOEUX DE LA MUNICIPALITÉ**
le Samedi 13 Janvier 2024
à partir de 18h30 à la salle polyvalente



ÉDITORIAL



Lors de chaque crise, les maires, en contact permanent avec leurs concitoyens sont appelés à la rescousse par le pouvoir. Face aux difficultés croissantes à gérer les communes nous avons tiré la sonnette d'alarme lors du congrès 2023 de l'Association des Maires de France dont le fil rouge était : «COMMUNES ATTAQUÉES : - la raréfaction des ressources financières, - un puissant mouvement de fond de recentralisation, - les communes laissées seules face à l'impuissance publique et à l'incapacité de l'État à répondre aux besoins de première nécessité de nos habitants». Toujours plus de normes et d'arrêtés rendent au quotidien la mission des maires d'une extrême complexité.

Au village, une vague de petite délinquance et une réponse judiciaire non adaptée n'ont pas permis d'endiguer rapidement les faits d'incivilités qui se sont multipliés et répétés. De nombreux concitoyens se sont exprimés avec agacement et ont sollicité notre fermeté. Pour tenter d'inverser cette tendance, nous avons engagé les moyens indispensables et les actions répressives règlementaires.

Heureusement, à Lézignan-la-Cèbe l'année qui s'achève a révélé de très bons indicateurs. Un plus de notoriété pour notre village ; la marque collective obtenue « Cèbe de Lézignan » fédère de nouveaux producteurs d'oignons sur un territoire élargi et la filière poursuit sa structuration. La forte participation à la cérémonie d'accueil des nouveaux habitants a marqué très positivement l'année municipale 2023. C'est un signe important de la vitalité de notre village et l'espoir d'un possible meilleur avenir à prévoir et à décider en commun.

Ce bulletin annuel vous est dédié. Il vous rappelle les principaux moments de la vie au village tout ce qui concerne les Lézignanais ; activités des élus, des associations, les évolutions des commerces locaux, la vie scolaire, les fêtes et cérémonies, nos réalisations municipales.

Je remercie tous ceux qui au quotidien agissent pour améliorer notre qualité de vie.

Dans quelques jours débutera une nouvelle année. En 2024, de nombreux investissements structurants seront réalisés. Ces aménagements résultent d'un long et minutieux travail de préparation pour répondre à vos attentes dans les meilleures conditions de gestion municipale.

Mes chers concitoyens, avec les conseillers et agents municipaux, nous vous souhaitons une excellente année 2024 que nous vous invitons à célébrer ensemble lors de la cérémonie des vœux de la municipalité, samedi 13 janvier.

Proches et attentifs, conjuguons nos énergies pour un meilleur avenir.

Bien à vous.

Rémi BOUYALA

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'R. Bouyala', written over a white background.

Maire de Lézignan-la-Cèbe
Vice-Président de la Communauté
d'Agglomération Hérault Méditerranée.

Après deux années contraintes par la pandémie, enfin l'année 2023 nous a permis, de nous retrouver le 7 janvier pour la traditionnelle cérémonie des vœux de la municipalité.

La première réunion du conseil municipal s'est tenue le 30 janvier 2023. Les conseillers municipaux se sont retrouvés 7 fois au cours de l'année pour examiner 61 délibérations, majoritairement adoptées à l'unanimité.

Les questions dont ont eu à débattre les élus portaient sur :

30 Janvier 2023

- Adoption d'une motion de soutien à la bouvine
- Finances / Travaux : Plan de financement alimentation électrique des jardins familiaux
- Domaine public : Convention d'occupation privative du domaine public
- Patrimoine : Cession parcelle cadastrée C 919
- Patrimoine : Acquisition parcelle cadastrée B 1192
- Patrimoine : Opération 8000 arbres (département de l'Hérault) – Projet plantations automne 2023
- Ressources Humaines : Actualisation du tableau de l'effectif (suppression de postes non pourvus)
- Finances : Subvention sorties scolaires collégiens et lycéens 2022/2023
- Affaires scolaires / finances : Versement du forfait scolaire à l'école Calandreta dels Polinets

27 mars 2023

- Patrimoine : Acquisition parcelle cadastrée C988
- Patrimoine : Acquisition parcelle cadastrée B1192, évaluation des domaines
- Patrimoine : Cession parcelle C919, choix de l'acquéreur
- Domaine public : Désaffectation et Déclassement de voirie publique rue des rosiers
- Patrimoine : Autorisation de cession parcelle non cadastrée rue des Rosiers
- Finances : Modification de tarif régie services généraux
- Finances / périscolaire : Ouverture estivale de l'ALSH et détermination du tarif
- Finances : Souscription d'un emprunt de 950.000€ auprès de La Banque Postale
- Finances : Subvention exceptionnelle en soutien pour la Turquie et la Syrie

11 avril 2023

- Compte de Gestion 2022
- Compte Administratif 2022
- Affectation du résultat 2022
- Contributions directes 2023
- Budget Primitif 2023
- Subventions 2023 aux associations

29 juin 2023

- Approbation de la Motion AMRF projet zéro artificialisation nette
- Groupement de commandes commune – CAHM : travaux pour la requalification urbaine en entrée de village
- Patrimoine : Acquisition foncière, immeuble cadastré C189
- Ressources humaines : Modification régime indemnitaire des agents
- Finances : Modification régie périscolaire
- Finances : Tarifs du périscolaire et de l'extrascolaire
- Finances : Modification régie Services Généraux
- Finances : Tarifs Services Généraux
- Finances : Régie Services Généraux – Convention Dons CCAS
- Finances / Périscolaire : Subvention BAFA
- Affaires scolaires : Convention Nizas – ALSH du mercredi et vacances, année scolaire 2023/2024

26 septembre 2023

- Ouverture d'un compte à terme
- Autorisation de cession d'un bail commercial dans des locaux communaux
- Désaffectation et Déclassement d'un local communal
- Subvention en soutien au peuple marocain
- Adhésion à la Fondation du Patrimoine

13 novembre 2023

- SIVOM du Canton d'Agde : Rapport d'activités 2022
- Finances : Convention avec l'Etat relative à l'expérimentation du Compte Financier Unique
- Finances : Convention d'autorisation pour les travaux d'investissement sur le réseau d'éclairage public par Hérault Energies
- Finances : Fonds de concours CAHM – Réseau de fibre optique
- Urbanisme : Demande de DUP en vue d'une acquisition par expropriation
- Urbanisme : Demande d'ouverture d'une enquête publique parcellaire ZAC La Pinède
- Urbanisme : Consultation de bureaux d'études pour la modification du PLU

12 décembre 2023

- Finances : Admission en non-valeur de produits irrécouvrables
- Finances : Dépenses d'investissement, exercice 2024
- Finances : Fixation des vacations funéraires
- Finances : Indemnité de gardiennage des églises
- Finances : Modification régie services généraux, création de nouveaux tarifs
- Finances : Décision Modificative n° 1
- Affaires scolaires / Finances : Dérogations scolaires, participation des communes, année scolaire 2022-2023
- Affaires scolaires / Finances : Subvention sorties scolaires collégiens et lycéens 2023-2024
- Commande publique : Adhésion au nouveau groupement de commandes véhicules électriques et bornes de charge privées – Hérault Energies
- Urbanisme : Approbation du dossier d'enquête parcellaire – DUP ZAC La Pinède
- Ressources humaines : Octroi de la protection fonctionnelle

ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS

La levée des restrictions sanitaires nous a permis d'organiser l'ensemble des festivités locales ainsi que la cérémonie d'accueil des nouveaux arrivants.

Ces derniers ont bénéficié d'une présentation de la commune et des services tant institutionnels qu'associatifs et économiques. Les échanges se sont prolongés autour du verre de l'amitié.

Un tote-bag floqué du logo de la commune, contenant des objets siglés et de la documentation sur l'histoire et le patrimoine, a été remis à chaque famille présente.



PERSONNEL COMMUNAL



En décembre 2023, les administrés ont découvert le nouveau visage de l'accueil mairie.

En effet, pour des raisons familiales, Sandra a choisi de poursuivre sa carrière en Aveyron. Nous lui souhaitons une belle continuation et ne doutons pas de la satisfaction de son nouvel employeur quant à ses qualités professionnelles.

C'est ainsi que Béatrice a été recrutée. Après une période d'accompagnement avec Sandra, elle prend en charge l'accueil et l'agence postale communale. Nous lui souhaitons la bienvenue.

COMMISSIONS MUNICIPALES

ADMINISTRATION GÉNÉRALE – FINANCES

FINANCES

Le 11 avril 2023, le conseil municipal a adopté le compte administratif de 2022. C'est à cette même date que le premier budget réalisé selon la nouvelle norme comptable, M57 a été voté.

L'équilibre des comptes voté est le suivant :

Fonctionnement		Investissement	
Recettes	1.834.960,00 €	Recettes	1.981.642,00 €
Dépenses	1.834.960,00 €	Dépenses	1.981.642,00 €

La section de fonctionnement intègre en recettes un excédent reporté de 325 730.95€. Cet excédent est le résultat des efforts de maîtrise des dépenses et d'optimisation des recettes.

Les prévisions budgétaires 2023 permettent d'envisager un excédent de 424 594.44€ pour financer les dépenses d'équipements.

Les taux des contributions directes, inchangés depuis 2011, sont reconduits comme suit :

Taxe sur le foncier bâti	17.80 %
Taxe sur le foncier non bâti	75.05 %

Malgré ce maintien des taux, les contribuables Lézignanais ont subi une augmentation liée pour partie à la révision des bases locatives (+7.1%) qui servent de base de calcul de l'impôt foncier et pour partie à l'augmentation de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères.

Le budget d'investissement, voté à l'unanimité, prévoyait les opérations suivantes :

Opération	Montant total TTC prévisionnel	Situation d'avancement
Terrain de padel	72 168.00	Réalisé
Réaménagement et requalification Croix de la Mission + RD 609	586 980.00	*
Jardins familiaux	37 568.12	Réalisé
Ecole (menuiseries et éclairage)	60 255.28	Réalisé
Réfection de voiries (avenue Achille Levère, rue des jardins, ruelle de l'église, liaison Voie douce – terrain de padel)	221 554.20	*
Centre Technique Municipal	431 000.00	En cours
Désimperméabilisation cour d'école et placette Lou Roc	330 000.00	*
Révision du PLU	50 000.00	En cours
Modernisation de l'Eclairage Public	110 000.00	*
Réfection des peintures RDC mairie	5 000.00	Réalisé
Réfection patrimoniale du centre historique	293 000.00	*
Rénovation des logements communaux	70 000.00	Réalisé

*Les délais administratifs liés aux dépôts et à l'instruction des demandes de financements n'ont pas permis le démarrage des opérations structurantes les plus importantes. Les financements restant à charge de la commune sont en réserves et les valeurs sont placées.

Réflexions et perspectives 2024 :

Les projets qui n'ont pas pu être lancés en 2023 seront engagés au cours du premier semestre 2024, leurs financements seront reconduits dans le budget primitif 2024.

De nouvelles opérations liées à la transition énergétique et à l'amélioration thermique des bâtiments d'usages communaux seront programmées en 2024.

FLASH sur l'évolution des données financières de la commune depuis 10 ans.

Au moment d'écrire ces pages de notre bulletin 2024, l'année comptable 2023 n'étant pas complètement terminée nous ne pouvons pas vous présenter les comptes administratifs définitifs (quelques petites valeurs viendront compléter les résultats).

Les chiffres définitifs de 2023 vous seront communiqués dans le prochain Léz'Infos.

A quelques jours de la fin de l'exercice nous vous proposons un flash sur les principaux chapitres et leur évolution comparée en section de fonctionnement années 2014 et 2023 soit depuis le début des mandats du maire M. Rémi BOUYALA.

Évolutions des comptes administratifs Section de Fonctionnement			
	Année 2014	Année 2023 (au 11 décembre)	Evolution 2014 à 2023
Population INSEE	1510	1594	84
Recettes	1 195 948 €	1 428 695 €	19,46%
Impôts & taxes	765 537 €	898 588 €	17,38%
Dotations d'état	258 520 €	317 354 €	22,75%
Produits de gestion courante	51 200 €	73 836 €	44,20%
Dépenses	1 068 079 €	1 342 329 €	25,67%
Charges générales	356 471 €	396 372 €	11,20%
Charges de personnel	536 463 €	738 955 €	37,74%
Autres charges	132 716 €	172 222 €	29,76%
Charges financières	33 020 €	18 140 €	-45,07%
Capacité d'autofinancement	136 000 €	129 000 €	-5,14%

Analyse des principaux marqueurs qui ont impacté les 10 années d'administration communale (2014-2023).

Recettes de fonctionnement

1 - Les améliorations :

- Recettes du parc photovoltaïque,
- Progression de l'assiette fiscale liée aux nouvelles habitations et aux actions de régularisations fiscales,
- Augmentation des bases fiscales (fixées par l'état),
- Participation CAF aux activités enfance jeunesse.

2 - Les contraintes :

- Diminution de la Dotation Globale de Fonctionnement (décidée par l'état)
- Suppression d'un levier fiscal la Taxe d'habitation (décidée par l'état)
- Nous avons réussi à maintenir la stabilité des taux de la fiscalité locale sans changement depuis 2011.

Dépenses de fonctionnement

1. Hausse de la masse salariale liée à :

- L'augmentation du point d'indice des fonctionnaires (après 10 années de blocage),
- L'augmentation des effectifs principalement pour :
 - L'action enfance jeunesse enclenchée par la réforme des rythmes scolaires ainsi que les choix de la municipalité en direction de nos plus jeunes,
 - Les moyens de la prévention et pour la sécurité.

2. Hausse des dépenses pour améliorer le cadre de vie et l'entretien du patrimoine

3. Baisse des charges générales par une maîtrise des besoins et la vigilance de nos achats.

URBANISME – HABITAT – TRAVAUX

Notre Plan Local d'Urbanisme approuvé en janvier 2017 contient des éléments de programmation qui visent à permettre l'expansion urbaine de la commune maîtrisée.

Actuellement, le quartier de la Pinède est le secteur d'urbanisation le plus important. Il a été aménagé pour assurer une croissance démographique et économique nécessaire à la dynamique de notre village ; cohérence de structure urbaine, maintien des services et de la stabilité des taux de la fiscalité locale, solidarité sociale pour le logement, préservation de nos entreprises de commerces et de services.

Cette opération sous contrôle de notre collectivité est réalisée en autofinancement. Pas un euro de nos taxes locales ne contribue à la valorisation de ce foncier devenu constructible.

Nous avons échelonné sa réalisation en 3 tranches pour nous adapter aux contraintes d'acquisition du foncier et laisser plusieurs années à la négociation. La tranche 3 qui reste à aménager est celle sur laquelle les difficultés d'acquisitions demeurent les plus importantes, alors même que certains biens concernés ont été mis en vente par les familles.

Dans cette situation, nous avons organisé de nouvelles rencontres avec les propriétaires concernés et au terme d'un délai, nous leur avons adressé une proposition d'acquisition amiable qui est également restée sans réponse.

Cette situation ne permet plus de terminer l'urbanisation du secteur concerné ni de lancer une nouvelle étape d'urbanisation dans ce tènement stratégique.

Sans aucune opposition, avec une majorité de 16 voix pour et 2 abstentions le conseil municipal, en séance du 13 novembre 2023, a approuvé la procédure de demande d'expropriation pour les parcelles incluses dans le périmètre de la ZAC la Pinède afin d'en terminer son aménagement et ouvrir ensuite de nouvelles opportunités d'expansion urbaine structurées.

C'était une difficile responsabilité, c'est l'intérêt général pour l'avenir de Lézignan-la-Cèbe qui a guidé la décision des conseillers municipaux.

Acquisition par la commune d'une maison d'habitation place du jeu de ballon. Cette bâtisse sera mise à disposition des archéologues lors de leurs travaux de fouilles (logements et stockage). Elle sera démolie lors de la requalification de la place et du parvis de l'église.

Via l'Etablissement Public Foncier, la commune a effectué l'acquisition de 2 bâtiments sis place du jeu de ballon qui avaient été fortement dégradés par un incendie en 2009. Un projet de requalification est en cours d'étude pour y aménager 7 logements sociaux.

TRAVAUX ET AMÉNAGEMENTS RÉALISÉS EN 2023

- Pour répondre à la demande de riverains, création de places de stationnement réglementées et pour apaiser la vitesse, aménagement de chicanes Avenue de Caux et route de Cabrières (RD124)
- Création d'un espace de « Jardins familiaux »
- Sécurisation de l'accès à la « Plagette » sur les rives de l'Hérault pour notre Accueil de loisir et les baigneurs
- Aménagement de l'accès au Padel et au club house des chasseurs
- Pour la tranquillité des riverains de la salle polyvalente, installation d'un portail afin de contrôler le passage près des habitations voisines
- Remplacement du réseau d'eau de la rue des Jardins (la réfection de la voirie débutera en janvier 2024)
- Réfection des peintures de la salle du conseil municipal et des mariages
- Rénovation intégrale de la toiture de la Médiathèque,
- Transformation de l'espace « barbecue » régulièrement souillé en local de stockage du matériel des festivités
- Mise aux normes énergétiques et réfection des 2 logements communaux de la rue de l'Égalité

TRAVAUX EN COURS OU À VENIR (FIN 2023/DÉBUT 2024)

- Aménagement 1^{er} étage de la médiathèque en MVA
- Aménagement terrasse ancienne MVA en vue de l'installation d'un commerce (Bar Tabac)
- Modernisation éclairage public
- Requalification d'un tronçon de l'avenue Achille Levère depuis le carrefour de l'ancienne gare jusqu'à l'ancien passage à niveau du Guillaumant
- Prolongement d'un cheminement piétonnier entre la voie douce et l'ancien stade
- Prolongement de la voie douce sur la voie ferrée depuis l'ancien passage à niveau du Guillaumant jusqu'à l'ancienne gare (dans l'attente d'une modification de la convention avec SNCF)
- Opération de désimperméabilisation de la cour de l'école
- Traitements et peinture de la salle polyvalente
- Début des travaux de requalification cœur de village comprenant la place Croix de la mission, la ruelle longeant le côté droit de l'église et dernier tronçon de l'avenue Wladimir d'Ormesson – RD609

AU SERVICE TECHNIQUE

- Départ à la retraite de M. Philippe DERSY
- Recrutement de 2 agents en CDD avec possibilité d'une titularisation

ENFANCE – JEUNESSE

La municipalité poursuit la mise en œuvre de ses objectifs de mandat auprès de notre jeunesse et le bilan 2023 confirme les actions entreprises précédemment que ce soit dans la consolidation des services, les nouvelles activités mises en place et leur amélioration continue.

De nouveaux évènements ont pu voir le jour :

- Pour la première fois, l'ALSH a ouvert pour une période de 3 semaines au mois de juillet et pris ses quartiers au lieu-dit « la Plagette » au bord de notre fleuve Hérault. Ce projet a nécessité un travail d'aménagement de l'espace, de mise en place de signalisation et de sécurisation du site réalisé par notre service technique. L'équipe d'animation a ensuite concocté un programme de qualité axé sur la découverte de la nature ce qui a fait le bonheur des enfants et qui augure d'une pérennisation de ce service municipal. Nous remercions M. HUE, propriétaire d'une parcelle mise à notre disposition, pour son soutien.

• Dans le cadre de la fête locale, une après-midi récréative a été organisée par la commission enfance/jeunesse de la municipalité où les enfants ont pu profiter gratuitement des jeux gonflables et autres activités tout cela en partenariat avec l'association la SAL.

Au-delà de cela, la municipalité travaille sur d'autres projets visant toujours à améliorer le quotidien des enfants :

• Le projet de désimperméabilisation et de restructuration de la cour de l'école est en cours d'étude. Il vise à créer un espace plus fonctionnel et agréable et à réduire les impacts climatiques et environnementaux de ce lieu de vie. Une concertation de toutes les parties ; écoliers et parents, enseignants, personnel, élus... nous a permis de travailler quelques particularités en tenant compte des besoins et des attentes de chacun.

Au sein de l'école, c'est le «Savoir rouler à vélo» qui est développé. Le «Savoir rouler à vélo» est piloté par le ministère chargé des sports, en partenariat avec le ministère chargé de l'éducation nationale et de la jeunesse, le ministère chargé de l'intérieur et le ministère chargé des transports. Il permet aux enfants de bénéficier des apprentissages nécessaires à une réelle autonomie à vélo pour l'entrée au collège.

Encadrés par la police municipale, le service enfance et Philippe ROUAT ancien professionnel et éternel passionné de cyclisme, nos CM2 ont déjà passé la 1^{ère} épreuve :

• **Savoir pédaler** : maîtriser les fondamentaux du vélo (acquérir un bon équilibre et apprendre à conduire et piloter son vélo correctement : pédaler, tourner, freiner),

Suivront en avril et en juin les :

• **Savoir circuler** : découvrir la mobilité à vélo en milieu sécurisé (savoir rouler en groupe, communiquer pour informer les autres d'une volonté de changer de direction et découvrir les panneaux du Code de la route),

• **Savoir rouler à vélo** : circuler en situation réelle (apprendre à rouler en autonomie).



D'autres projets ayant pour objectif d'apporter un service toujours plus qualitatif sont en phase de réflexion et devraient voir le jour d'ici la fin du mandat.

La commission Enfance/jeunesse permet aux enfants qui le souhaitent de s'investir pour leur village en participant au conseil municipal des enfants ou à la commission ados. Leurs actions se pérennisent au fil des années ; nettoyage du village, confection de pâtisseries pour l'opération « Octobre Rose » ou l'animation de Noël... d'autres se créent comme la sortie à Navacelles en juin dernier pour le conseil municipal des enfants.

Conjointement avec la commission culture un Festival de Théâtre Jeune Public est en cours d'organisation pour mars 2024. **Un « travail » collaboratif avec les enseignants et tous les acteurs du service enfance-jeunesse.**

CADRE DE VIE ET SÉCURITÉ

CADRE DE VIE

Le nouvel avenir de l'ancien stade de football se poursuit.

Inauguré le 18 mars 2023, la commune s'est dotée d'un équipement de sport dans l'air du temps par la construction d'une piste de Padel municipal.

**Équipement co-financé par l'ANS,
le Conseil Régional Occitanie,
le Conseil Départemental de l'Hérault**



Aujourd'hui, 96 adhérents sont membres du Foyer Rural qui accompagne l'organisation de cette activité. Du lundi au dimanche, les joueurs se renvoient la balle dans la bonne humeur.

Besoin de renseignements

veuillez contacter Mickaël ou Stéphane par email à padel.lezignanlacebe@gmail.com.

Prochainement d'autres aménagements viendront compléter cet espace de loisirs ainsi que celui de la pinède ; tyrolienne et autres jeux pour enfants.

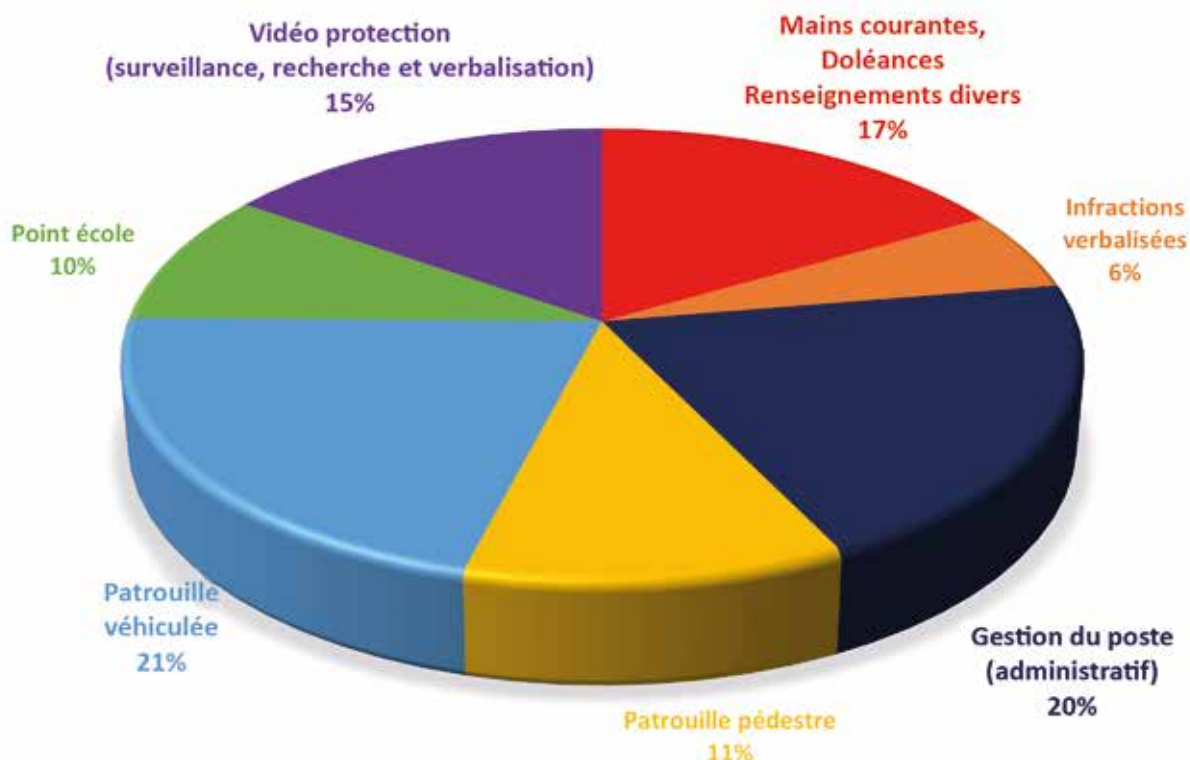
Pour la sécurité des usagers, une liaison douce va être aménagée. Elle permettra de relier l'ancien stade depuis notre voie verte. Ces travaux sont engagés, ils débuteront en janvier 2024.



Après un premier semestre perturbé par l'absentéisme puis la défection de nos agents de police municipale, des changements ont été nécessaires au sein de notre Police Pluri Communale. Notre nouveau Chef de Poste, le Brigadier-Chef Principal M. Mickael LAFONT a pris ses fonctions le 1er août 2023. Après 10 années passées à Boujan-sur-Libron puis à Gignac, il développe sur le territoire toute son expérience administrative et de terrain. Au 1^{er} septembre, il a été rejoint par M. Jérémy DUCLAUD en qualité d'Agent de Surveillance de Voie Publique.

Activité de notre Police Pluri Communale :

ACTIVITES POLICE MUNICIPALE 2023



68 verbalisations ont été dressées dont :

- 57 pour des infractions liées au stationnement (4 mises en fourrière)
- 11 pour des infractions liées au code de la route et vitesse
- 1 Procès-verbal a été relevé pour construction illicite.

Ce sont aussi 5 plaintes qui ont été déposées pour dégradation de mobilier urbain, incivilités et menaces.

En novembre, c'est en collaboration avec les enseignants et des bénévoles qu'a été réalisée une opération de prévention et d'éducation jeunesse pour « Savoir rouler en vélo ».

La lutte contre les dégradations diverses dont les dépôts d'immondices commises dans la commune a été fortement accentuée et certains faits ont été l'objet de verbalisation et d'une comparution en mairie pour un rappel à l'ordre.

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Ce dispositif permet aux administrés de bénéficier d'une attention particulière envers leurs biens lors de leurs absences et de conseils pour prévenir certains risques.

Comment s'y prendre ?

La conduite à tenir est simple, il faut se rendre au poste de police municipale, communiquer les informations liées à l'absence ainsi que les coordonnées téléphoniques. Ces informations sont ensuite transmises à la brigade de gendarmerie.

Cela permet une double vigilance : l'attention de la police municipale au cours des patrouilles, l'attention de la Gendarmerie lorsqu'elle effectue des passages.

VIVRE ENSEMBLE

L'évolution du mode de vie par le rythme qu'il induit à tendance à créer de la distance et parfois un moindre intérêt pour ce qui se passe autour de nous. Nous pouvons éviter que la commune prenne le sobriquet de « village dortoir ».

Proposer des événements sportifs, culturels, des festivités traditionnelles et permettre aux concitoyens de divers horizons de se retrouver est indispensable. La période de confinement nous l'a durement révélé.

Tel un album, nous vous rappelons l'agenda bien chargé des nombreux rendez-vous et des animations de la vie au village en 2023.

Les élus et les membres de la commission «Vivre ensemble» remercient tous les partenaires de la commune pour leur engagement : les associations, les commerçants, les particuliers qui s'impliquent spontanément, les services de la commune parce qu'ils unissent leurs compétences et leurs participations pour faire de chaque cérémonie et fête des réussites qui touchent toutes les générations.

**Merci à tous nos concitoyens auxquels sont dédiées
les activités minutieusement préparées par de nombreux BENEVOLES.**

Toutes nos programmations sont publiées sur l'ensemble des supports de communication de la commune : PanneauPocket – site internet – page Facebook – ce bulletin annuel – tous les moyens d'affichage – la Léz.Infos et de nombreux flyers.

Nous remercions les correspondants de la presse locale (Midi Libre et le Petit Journal) qui relaient nos événements.

CÉRÉMONIE DES VŒUX – 7 JANVIER



APRÈS-MIDI RÉCRÉATIVE ET REPAS DES ÂÎNÉS – 16 FÉVRIER

Ont été faits citoyens d'honneur
de la commune
Mme Micheline SICARD
et M. Ramon CAPDEVILLA



COMMÉMORATION DU «CESSEZ LE FEU EN ALGÉRIE» – 19 MARS



COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE DU 8 MAI 1945



FÊTE DE LA MUSIQUE – 21 JUIN



FOIRE À L'OIGNON – 1^{ER} JUILLET



SOIRÉE ET REPAS RÉPUBLICAIN – 13 JUILLET



FÊTE LOCALE - LES 12, 13, 14 ET 15 AOÛT



FÊTE DES ASSOCIATIONS ET DES BÉNÉVOLES 9 SEPTEMBRE



JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE 16 SEPTEMBRE



CÉRÉMONIE D'ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS 22 SEPTEMBRE



RANDONNÉE POUR OCTOBRE ROSE – 1^{ER} OCTOBRE



60 CHORISTES POUR OCTOBRE ROSE – 14 OCTOBRE



2 Chorales unies pour un concert de solidarité : Les Valrossignols, Léz Enchantés



COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE DU 11 NOVEMBRE 1918



CONCERT DE NOËL – 3 DÉCEMBRE



ACTIVITÉS CULTURELLES

CABANE A LIVRES : JE PRENDS, JE LIS, JE PARTAGE

Depuis mars 2023, une cabane à livres a été mise en place par la commission culture. Elle se situe à l'angle de la rue de la mairie et de la place des templiers.

Merci à M. René MAURRAS qui l'a fabriquée bénévolement principalement avec du bois de récupération.

L'objectif de cette cabane est de donner une seconde vie aux livres que vous avez lus, de les partager en toute liberté.

Continuez à faire voyager vos livres, un large choix vous y attend.



UN LIEN ENTRE CULTURE ET SOLIDARITÉS

60 Choristes mobilisés pour OCTOBRE Rose

Le 14 octobre la salle polyvalente les Baumes accueillait les chorales VAL ROSSIGNOL de Valros et LEZ ENCHANTES de Lézignan-La-Cèbe réunies pour un concert exceptionnel en soutien à la lutte contre le cancer, portée par le mouvement d'Octobre Rose.

Un répertoire de chansons Françaises reprises avec enthousiasme par le public qui a répondu présent et manifesté ses appréciations. Emporté par l'ambiance musicale qui a déclenché un bon moment de participation vocale. Merci à tous ces choristes spontanés et à tous les généreux spectateurs.

Les 2400€ de bénéfices du concert avec ceux de la marche Rose, ont été reversés via le Foyer Rural à l'association ETINCELLE.

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

Dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine 2023 dont le thème était : « Patrimoine du sport et patrimoine vivant », samedi 16 septembre nos historiens locaux proposaient plusieurs points de rencontre pour retracer l'histoire locale.

A la salle polyvalente LES BAUMES une exposition relatant l'histoire de la place du jeu de ballon était présentée par M. Jean CAMERLO.

En l'église Sainte Marie, Mmes Christine DURAND et Patricia ROUAT proposaient la découverte de trésors cachés avec exposition d'exceptionnels habits sacerdotaux.

Pour respecter le deuxième thème : Patrimoine du sport, l'histoire du Stade Olympique Lézignanais, nous a été présentée et animée par M. Ramon CAPDEVILA.

Sur l'Esplanade, l'AS tambourin de Cazouls d'Hérault vainqueur de la coupe et du championnat de France 2022 effectuait une démonstration du jeu de tambourin.

Une exposition et photos souvenirs était également proposée.

Nous remercions les passionnés d'histoire du village : M. Ramon CAPDEVILA, M. Jean CAMERLO, M. Denis NEPIVODA pour leur inlassable participation aux activités en lien avec l'histoire et le patrimoine de notre village.

Une exposition in situ a été réalisée afin de rappeler l'histoire des jeux et des sports qui ont été pratiqués sur la commune.

C'est un travail préparatoire important qui a été réalisé. Nous regrettons la très faible participation.

Noël Enchanté

Dimanche 3 décembre, la chorale LEZ'ENCHANTES avec le MINI Orchestra de l'Ecole Intercommunale de Musique en Pays de Pézenas, nous ont proposé d'entrer dans l'ambiance de NOËL 2023.

Les voutes de l'église Sainte Marie ont résonné aux sonorités des musiques et des chants. Une nouvelle fois, le public nombreux a pu apprécier les progrès réussis par les voix des choristes sous la direction de leur chef de musique M. Patrick GAILLARD.

A la sortie de l'église, pour affronter le froid de la soirée hivernale, les commerçants locaux avaient préparé et offraient le verre de vin chaud. Merci à TOUS.

Rétrospective des activités qui ont été proposées à la médiathèque Adèle FOLI durant cette année :



ACTIONS SOCIALES & SOLIDARITÉS

Merci aux Associations et à tous les Bénévoles, aux Commerçants et aux Entreprises ainsi qu'aux Elus qui ont répondu aux sollicitations et fait de **2023 l'année de développement des SOLIDARITES.**

La commune a apporté un soutien financier de 1000€ via les opérateurs : Plateforme Humanitaire et de solidarité de l'Hérault, Protection civile de l'Hérault, Croix rouge de l'Hérault et Secours populaire de l'Hérault pour les sinistrés de Turquie et de Syrie – de 1000€ pour les sinistrés du Maroc – de 1650€ pour les Resto du Cœur – de 350€ pour UNAPEI association Centre Hérault – de 250€ à l'association Les Amis d'Alonzo - participation aux animations d'OCTOBRE Rose.



CCAS

Lors du long épisode de canicule estivale, les membres du Centre Communal d'Action Sociale ont organisé la veille et le lien régulier avec les Lézignanais inscrits sur la liste des personnes isolées ou vulnérables.

La commission d'attribution des logements communaux

Pour assurer la gestion du patrimoine communal de logements communaux, la commission s'est réunie les 17 février, 1^{er} juin et 26 octobre 2023.

Le diagnostic d'audit thermique des bâtiments, imposait d'améliorer la performance énergétique des 2 logements de la rue de l'égalité.

La municipalité a engagé leur rénovation et lors de sa séance du 26 octobre la commission a affecté leur attribution aux nouveaux locataires.

Vous avez besoin d'aide pour vos démarches administratives ? France SERVICES peut vous aider.

Dans chaque France services, il est possible de solliciter les services **de l'État ou de partenaires de l'État** :

- Le ministère de l'Intérieur
- Le ministère de la Justice
- La Poste
- Pôle emploi
- La Caisse nationale des allocations familiales
- L'assurance maladie (CPAM)
- L'assurance retraite
- La mutualité sociale agricole (MSA).

Vous pouvez prendre rendez-vous au 04.67.01.07.93 lors des permanences à :
Pézenas, Montagnac, Pinet, St Thibéry, Nézignan l'Evêque, Florensac, Vias,
Portiragnes, Agde centre-ville et Cap d'Age

Ou à la demande : pour les autres communes si une personne ne peut se déplacer.

Notre commune est membre du SIVOM Pays de Pézenas comprenant le Centre Intercommunal d'Action Sociale qui prend en charge plusieurs actions ; Revenu de Solidarité Active, Relais d'Assistantes Maternelles, Vivre Son Age et accompagne nos concitoyens dans de nombreuses démarches.

L'année 2023 est celle de changements importants pour notre syndicat. Nous avons eu à pallier aux départs concomitants en retraite professionnelle pour notre directrice ainsi que pour notre président. Merci à Mme Marie-Louise COLOME pour son professionnalisme et sa sensibilité à l'action sociale et, à M. Roger FAGE pour sa vision et sa pugnacité à guider et gérer les actions sociales pour notre territoire.

Le recrutement d'un(e) nouveau directeur-directrice est en cours sous la responsabilité de M. Yann LLOPIS maire de Montagnac et nouveau Président du SIVOM Pays de Pézenas.



ViSA (Vivre son Âge)

Le programme ViSA s'inscrit dans la création d'un véritable réseau gérontologique constitué par le SIVOM-CIAS du Pays de Pézenas et les communes adhérentes et conventionnées. Il a pour fonction de mettre en œuvre localement auprès de leur population «sénior», les propositions, les initiatives et les projets qui participent à la réalisation d'une politique collective de proximité du «Bien vieillir».



LES ACTIVITÉS QUI ONT ÉTÉ PROPOSÉES À LÉZIGNAN-LA-CÈBE EN 2023



ASSOCIATIONS

Dans une période où le « repli sur soi » semble plus confortable, l'année associative Lézignanaise 2023 restera celle des nombreux bénévoles qui s'engagent et rejoignent le mouvement local dynamique. Le Club Nature, la nouvelle activité de plein air est proposée et animée par M. Jean-Yves KERNEL. Des investissements communaux structurants ont permis de nouvelles activités : - la réalisation d'une piste municipale de Padel permet aux Lézignanais de pratiquer cette discipline en vogue, - au cœur du tènement des Barthes-Basses l'aménagement des Jardins Familiaux propose un espace pour des cultures potagères.

Merci à TOUS les membres de nos associations locales et à leurs bénévoles.



ARTS PLASTIQUES LÉZIGNANAIS



L'association des Arts Plastiques a tenu son Salon annuel en juin 2023, à la salle polyvalente,

Mme A.M. HERRMANN était notre invitée d'honneur, 56 artistes nous ont fait confiance pour exposer leurs œuvres dans différentes techniques : peinture, sculpture, mosaïque, photo et peinture sur porcelaine.

Le prochain Salon d'Arts Plastiques se tiendra fin mai début juin 2024, notre invitée d'honneur sera Mme Mijo CHAMBON photographe.

Le vernissage aura lieu le 25 mai 2024 à 18h à la salle polyvalente.

L'atelier peinture est ouvert tous les mardis après-midi de 14h à 18h. Nous abordons les techniques liées à la peinture :

- Peinture : à l'huile, à l'acrylique, à l'aquarelle,
- Dessin : proportions, perspective, ombres.

Si vous souhaitez de plus amples renseignements ou venir nous rejoindre à l'atelier, vous pouvez nous contacter :

- par téléphone : 06 45 82 71 09 ou 06 24 51 20 22 ou 06 46 84 96 35
- par courriel : aplez@hotmail.fr

L'équipe des Arts Plastiques vous souhaite à toutes et à tous une bonne année 2024.



Composition du bureau :

Président : M. Laurent JALICOT, secrétaire : Mme Martine MORENO, trésorière : Mme Michelle FABAS, coordonnateur : M. Yvon IZARD.

Contact : bal.secretariat@orange.fr

Notre assemblée générale s'est tenue le 7 décembre. **L'association compte à ce jour 186 adhérents et adhérentes.**

Les principales activités pour 2023 ont été une journée découverte au Pont du Gard, un séjour de 4 jours en Gironde sur Lacanau, le bassin d'Arcachon, Gujan-Mestras. Ce voyage a réuni 50 adhérents ravis de ce périple.

Un jeudi par mois nous nous réunissons autour d'un repas dansant avec traiteur et musiciens. Tous les lundis après-midi, jeux de société, les mercredis atelier couture, les deux à la maison de la vie associative. Le mardi après-midi gymnastique adaptée avec un professionnel, à la salle polyvalente. Pour 2024 toutes ces activités seront reconduites. Un superbe voyage dans le Var est déjà proposé et une journée découverte est en préparation. Toutes nouvelles adhésions seront les bienvenues. Le montant des cotisations reste inchangé : 14 euros pour les Lézignanaïses, 16 euros pour les extérieurs.



CÈBE TOTÉMIQUE



Composition du bureau :

Président : M. Alain MALAFOSSE

Secrétaire : M. David CARON

Contact : 06.23.82.93.78

mail : lacebetotémique@gmail.com



Quelques sorties pour notre cèbe totémique cette année 2023 : au mois de mai pour Thautemfest à Villeveyrac, dans l'été à Portiragnes et Pomérols. Les déplacements sont rendus difficiles par manque de bénévoles.

La cèbe est aussi présente lors des animations sur la commune :

- Foire à l'oignon,
- Ouverture de la retraite au flambeau après le repas républicain, accompagnée par l'école de musique Bleu Totem,
- Octobre rose
- Journée de Noël

**Entrez dans la tradition des totémiques
Venez nous rejoindre nombreux pour 2024.**



Composition du Bureau :

Président : M. David OCCHUIZZI

Vice-Président : M. Jérôme CABROL

Secrétaire : M. Lionel ADELL, Secrétaire adjoint : M. Marcel GUITTON

Trésorier : M. Roger MONSEGUR, Trésorier adjoint : M. Vincent VALENZUELA

Coordonnées de contact :

Page Facebook : la Ceba pétanque

Nombre de Licenciés : 89 / Sympathisants : 25

Entraînements le Mercredi soir 18h30

Toutes les réunions concernant le club et les Rendez-vous se déroulent au club house.

La saison 2023 est terminée, ce fut une bonne saison pour la CEBA en terme de résultats :

Triplette Promotion

Finalistes championnat de l'Hérault : M. Stéphan MORA, M. Cédric MONTFORT, M. Cédric PAUTET

Demi-finalistes championnat de l'Hérault : M. Didier RAUCOULE, M. André GARCIA, M. Rémi LOBSTEIN

Tête à tête

8^{ème} de finale championnat de l'Hérault : M. André GARCIA

Triplette masculine

16^{ème} finale championnat de l'Hérault : M.Noël CLERC, M. Vincent VALENZUELA, M. David OCCHUIZZI

Tête à tête féminin

16^{ème} de finale championnat de l'Hérault : Mme Rachel VALENZUELA

Doublette féminine

16^{ème} de finale championnat de l'Hérault : Mme Rachel VALENZUELA, Mme Stéphanie GARCIA

Challenge M. Jean Pierre GARCIA

Vainqueurs : M. Yohan PATRAC, M. José BONNET, M. Kévin GUTZVILLER, M. Noël CLERC, M. Alex ALARY, M. David OCCHUIZZI.

Ce challenge sera organisé à Lézignan la Cèbe en 2024

Le samedi 24/09/2023 a eu lieu le concours Maître Joueur en Tête à Tête, les vainqueurs sont Mme Rachel VALENZUELA et M. Kévin GUTZVILLER.

Le repas de fin de saison à salle des fêtes le 18/11/2023 a réuni 80 convives (avec Remise des récompenses).

Le 12/11/2022 challenge de nos disparus.

Des repas avec concours à la mêlée ont été organisés 1 vendredi sur 2 de début Juillet à début Septembre réunissant en moyenne une cinquantaine de personnes.

Dimanche 07/01 /2023 à partir de 14h00 galette des rois • Remise des licences et cartes de membre.

CONCOURS 2024 à Lézignan-la-Cèbe :

Dimanche 31/03/2024 triplette masculine

Dimanche 14/04/2024 triplette masculine et féminine

Dimanche 5/05/2024 doublette sénior masculine promotion

Dimanche 2/06/2024 Challenge Jean Pierre Garcia

Dimanche 11/08/2024 Tête à tête masculin en poule

Dimanche 15/09/2024 Triplette mixte



CHASSEURS RÉUNIS

Président : M. Eric GARCIA

Téléphone du contact : 04.67.09.42.25

Siège social : 2 chemin de Caux

Activité de l'association : chasse. Le permis de chasse est obligatoire.

Conditions :

- Avoir 16 ans et être détenteur du permis de chasse
- La première année pour ceux qui ont 16 ans : la carte est gratuite
- Pour les résidents, la cotisation est de 50€ par an
- Gratuité pour les femmes.

EN SCÈNE LEZ'ARTISTES

Composition du bureau

Présidente : Mme Roxane BARBIER

Secrétaire : Mme Flora ALLEMAND

Trésorier : M. Krystoffer Clemente MILAN

Contact : enscenelezartistes@laposte.net – 06.27.50.23.84



Le gala de danse de l'association a eu lieu le vendredi 23 juin 2023.

Cette année l'association a ajouté un nouveau cours, la fit'danse. Un cours qui mêle fitness et danse. Elle propose également un cours heels class (danse sur talon) le lundi soir, un cours enfant et ados le mercredi, Salle polyvalente des Baumes.





L'Entente Sportive Cœur Hérault (ESC34) a lancé sa saison avec des effectifs à la hausse, notamment dans les petites catégories de l'école de foot (Baby à U9) qui font le plein en ce début d'année. Le club compte aussi une catégorie U11 qui a démarré ses premiers plateaux et deux collectifs U13 garçons et U13 filles. Comme la catégorie U15 invaincue en championnat.

S'ajoutent quatre groupes seniors engagés en championnat dont un Vétéran qui joue avant tout pour le plaisir et des filles, seule équipe du club à évoluer au niveau Régional.

Assemblée d'automne

En plus de son Assemblée Générale annuelle et ordinaire de juin, l'ES Cœur Hérault a organisé son assemblée automne-hiver le vendredi 17 novembre à Péret devant près de 80 personnes. Pas de vote ni de présentation de bilans, juste un temps informatif pour présenter le club, sa démarche, son fonctionnement sportif administratif et financier, avec le coût annuel d'une cotisation/licence : 471€ par (moyenne toutes catégories confondues), plus de 720€ si on ajoute les heures de bénévolat.

L'occasion de voir comment se déroule le début de saison qui a vu l'afflux de nombreux joueurs et joueuses à la rentrée dans les catégories jeunes.

Ce temps a permis d'insister sur le rôle éducatif et social d'un club actif 10 mois sur 12 dans l'année, de mettre en avant un Comité Directeur qui œuvre 11 mois et demi sur 12 et sans lequel l'association serait dans l'incapacité de fonctionner.

Lors de cette assemblée, c'était aussi son but, il a été évoqué l'afflux de joueuses et joueurs dans les catégories de jeunes, ce qui fonctionne bien, ce qui reste à améliorer dans certaines catégories où l'ESC34 aimerait avoir des parents relais pour aider les éducateurs dans tous les « à côté » d'une rencontre.

Il a été rappelé l'importance d'assister aux deux AG annuelles pour les licenciés et leurs parents afin de valider le travail effectué au quotidien par les dirigeants.

Enfin la soirée a permis de remercier toutes celles et ceux qui soutiennent l'ESC34, à commencer par les huit communes de l'Entente : Péret, Fontès, Cabrières, Lézignan-la-Cèbe, Nizas, Adissan, Caux et Aspiran au travers de mises à dispositions d'installations, de subventions... malgré un contexte difficile pour tout le monde. Sans oublier l'ensemble des bénévoles, une denrée rare mais précieuse de gens qui ont le sens du partage et du don de soi pour les autres, dans une société où l'on vient de plus en plus pour consommer. Bref, un moment de partage informatif qui s'est achevé autour d'un pot convivial pour favoriser les échanges.

Stages

Prévu sur les installations de Caux, le stage d'automne s'est finalement déroulé du 23 au 27 novembre sur celui d'Aspiran et dans la halle de sport de Péret. Il a réuni 45 enfants et a été entrecoupé d'une sortie en bus d'une journée à Rodez, pour visiter les installations et rencontrer les joueurs d'un club de Ligue 2. Le prochain aura lieu lors des vacances de février et se fera sur l'ensemble des installations de l'Entente Sportive (Caux, Fontès, Aspiran et Péret). Il accueillera toujours les U6-U7 le matin, les U8 à U15 toute la journée (repas tiré du sac, goûter offert). Ouvert aux licenciés et non licenciés.

Informations auprès de Marcio Ribeiro : 07 77 79 64 70.

Rejoignez l'entente sportive

Communication interne, animation, administratif, sportif, recherche de partenariats... Le club est en toujours en quête de bonnes volontés pour l'aider à améliorer son fonctionnement.

Vous avez un domaine de compétence particulier, vous voulez rejoindre l'équipe de bénévoles sur des missions précises et en fonction de vos disponibilités (mêmes petites), il y a une place pour vous au sein de l'ESC34.



Quelques contacts utiles :

M. Jacques BILHAC, président (06 20 54 51 94) ; M. Marcio RIBEIRO, responsable sportif (07 77 79 64 70) ; M. Alain MENDEZ, secrétaire général (06 31 18 83 88) ; Mme Regina LEFAIX, intendance et animations (06 07 57 97 31).

Informations sur la page Facebook de l'Entente Sportive Cœur Hérault, auprès des dirigeants et éducateurs et lors de la permanence du mercredi après-midi au stade Jacques Vailhère de Caux.

L'Entente Sportive Cœur Hérault (ESC 34) rayonne sur un territoire de 8 communes rurales entre Clermont-l'Hérault et Pézenas (Fontès, Péret, Cabrières, Lézignan-la-Cèbe, Nizas, Adissan, Caux, Aspiran) avec l'ambition d'y développer un projet sportif basé sur la pratique du football en milieu rural. Regrouper nos villages qui, face aux contraintes matérielles, techniques et financières ne peuvent plus avancer seuls est aujourd'hui la meilleure solution.



FNACA – Association Patriotique



Dans le respect du Drapeau Français et sensible aux cérémonies commémoratives de notre commune !!!

Notre groupe vieillissant, s'est enrichi d'une centaine de nouveaux adhérents, venus de ST PARGOIRE et MONTAGNAC, après la dissolution de leurs associations respectives locales.



Tout ce monde devrait se retrouver le Vendredi 19 janvier 2024 à 14h30, autour d'un goûter de bienvenue, pour fêter la nouvelle année et tenir l'Assemblée Générale annuelle du COMITE FNACA de LEZIGNAN-LA-CEBE.

Particulièrement affectés par les douloureux événements de «2023» relatés en boucle, dans ce Monde médiatique, les Anciens Combattants D'ALGERIE, souhaitent à chacun de vous, de **Bonnes Fêtes de fin d'année et l'espoir d'une année 2024 plus paisible !!!**

FOYER RURAL



Durant l'année 2023, le Foyer Rural a accueilli de nouvelles activités :

La pratique du padel est nouvellement proposée au village, c'est un équipement municipal. Le Foyer Rural accompagne les bénévoles responsables le temps nécessaire à la création d'un club indépendant. Cette activité est réservée aux résidents Lézignanais et aux salariés des entreprises locales. Avec déjà une centaine de membres, En cette nouvelle année 2024, M. Nicolas WYDERKOWSKI succède à Mme Lisiane MICHEL à la présidence du Foyer Rural. Mme Patricia ROUAT est trésorière, Mme Béatrice OLLIER succède à Mme Carine DESBOUIS en qualité de secrétaire.

La chorale Léz'Enchantés, dirigée bénévolement par le chef de chœur M. Patrick GIRARD, continue de faire entendre ses belles voix lors des cérémonies officielles du village : le 11 novembre et le 8 mai. Elle a participé à la fête de la musique du 17 juin 2023 sur la place du village. Le Foyer Rural, sous l'impulsion de Mme Patricia ROUAT, a organisé une marche solidaire au profit d'Octobre Rose, une tombola des commerçants et un concert aux côtés de la chorale Les Valrossignols, invitée pour l'occasion. La commission jeunesse a réalisé de magnifiques choux roses sous la houlette de M. David CARON.

Le 3 décembre, pour célébrer la fête de Noël, la chorale a proposé aux lézignanais un concert à l'église Sainte Marie en partenariat avec le mini orchestre de l'Ecole Intercommunale Musique en Pays de Pézenas, les spectateurs étaient nombreux, ce fut un franc succès !

A la sortie de l'Eglise, un verre de vin chaud a été offert par les commerçants de Lézignan-la-Cèbe.

Le 17 décembre lors de la fête de Noël à l'esplanade de Lézignan-la-Cèbe la chorale accompagnera le Père Noël.

La chorale clôture son année 2023 par un concert de Noël donné à l'église de Valros avec les Valrossignols

Le Foyer Rural remercie toutes les personnes qui ont participé à cette riche année de partage et vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2024.

GYM À LÈZE



Gym à Lèze propose des cours de gymnastique traditionnelle le mardi et le jeudi de 18 h 30 à 19 h 30 dans la salle polyvalente. Les cours respectent au maximum les douleurs et les capacités de chacun. Le but étant de venir aux séances avec le sourire et de repartir également avec mais accompagné de quelques gouttes de sueurs.

Les séances sont faites pour solliciter l'ensemble du corps sans le traumatiser (pas de choc important des genoux etc.)



La saison 2023-2024 est placée sous le signe du changement avec l'arrivée d'un nouveau professeur : M. Eric BRAIBANT, Mme Agata GUERRIERI nous ayant quittés pour cause de maternité. De plus Mme Geneviève BESNIER, notre nouvelle secrétaire, a mis en place une page Facebook et M. Eric BRAIBANT un WhatsApp pour renforcer les liens entre les adhérents.

Le matériel est mis à disposition des adhérents : tapis de gym, bâtons, poids, élastiques, disques, steps et même chaises pour un travail spécifique ! Le tout dans une ambiance à la fois studieuse et conviviale. Cotisations 2023-2024 : 85 € pour 2 heures de cours par semaine, 50 € pour 1 heure de cours par semaine.

Renseignements et inscriptions : 06 47 36 42 89 et pendant les cours.



LES AMIS D'ALONZO



L'association **Les Amis d'Alonzo** a été créée dans le but de financer des stages de rééducation et du matériel et/ou aménagement liés au handicap qui ne sont pas pris en charge. Nous organisons un loto annuel afin de récolter des fonds, mais aussi parfois d'autres événements comme le marché de Noël de Fontès.

Il est possible d'adhérer à l'association afin de soutenir nos actions. L'adhésion est de 10€/an.

Vous avez aussi possibilité de nous suivre sur les réseaux pour être informés de nos actions mais aussi suivre nos aventures avec Alonzo !

Facebook : Les Amis d'Alonzo / Instagram : les_amis_dalonzo
Contact pour toute information : lesamisdalonzo34@gmail.com

LES AMIS DE L'ÉCOLE

Les Amis de L'École

L'association des Amis de l'école, est remaniée. L'Assemblée Générale a eu lieu le Lundi 4 décembre 2023.



Le nouveau bureau est ainsi constitué :

Président : M. Stéphane PERRET,
Trésorière : Mme Cécile DELORME,
Secrétaire : Mme Olivia CHAMOUX.

Nous restons joignables par téléphone au 07.70.29.39.12 ou 06.87.56.56.51 ;
par mail : lesamisdelecole34120@gmail.com ;
www.facebook.com/lesamisdelecolelasalsepareille.

Les prochaines activités sont : Vente de Box à goûter, Vente de crêpes, Tombola.
Un nouveau calendrier des manifestations 2024 sera rapidement publié.



LES JARDINS FAMILIAUX LES BARTHES BASSES



Voilà plus de 2 ans, la municipalité lançait le projet de la création de jardins familiaux, nous étions une poignée à faire part de notre vif intérêt. La mairie nous demandait de nous constituer en association pour en assurer la gestion, ce que nous fîmes avec l'aide de Mme Annie ALLEL, élue municipale, qui avait ce projet très à cœur. Les statuts étaient déposés et un règlement intérieur établi.

De son côté la municipalité procédait à l'aménagement du site au lieu-dit Les Barthes-Basses, creusant un forage, clôturant le site, délimitant 16 parcelles de 50 m², installant 2 chalets métalliques à l'usage des jardiniers et un 3^{ème} servant de local technique, établissant le réseau d'irrigation de 12 parcelles à partir du forage et d'une grande citerne, chacune des parcelles disposant d'une fontaine.

Le 31 mars 2023, Monsieur le maire remettait officiellement les clés des jardins aux 12 jardiniers en herbe très motivés qui se relevaient bien vite les manches.

Malgré de réelles difficultés rencontrées, **le bilan de notre 1^{ère} année reste encourageant et l'avenir ne peut qu'être meilleur, maintenant que le réseau d'irrigation est opérationnel.**

Chacun a pu faire ses premières expériences en matière de jardinage, enregistrer des récoltes prometteuses et tirer des enseignements utiles pour demain.

A l'arrivée de l'hiver, il ne reste que quelques tardives plantations ; la terre va se reposer en attendant le début du printemps pour de nouvelles et joyeuses aventures potagères.

Si vous souhaitez nous rejoindre, vous pouvez nous contacter au 06 77 09 71 97 ou bien par mail à l'adresse lesjardinsdesbarthesbasses@gmail.com.



LES PRODUCTEURS RÉUNIS

L'oignon doux de Lézignan-la-Cèbe **affiche désormais sa marque collective** « La Cèbe de Lézignan, producteurs associés ».

Après une année d'animation et de soutien par la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée et bénéficiant du soutien assidu de la commune de Lézignan-la-Cèbe, l'association des producteurs d'oignons doux a, cette année, organisé et contribué à plusieurs manifestations pour mettre à l'honneur la Cèbe de Lézignan et renforcer son nombre d'adhérents producteurs.

Issue de semences 100% paysannes et locales depuis 800 ans, la Cèbe est reconnaissable par sa forme ronde et plate, mais surtout par son goût inégalable, doux et sucré.



Lors de la fête de l'oignon doux à Lézignan-la-Cèbe, le samedi 1^{er} juillet 2023 dernier, l'association des producteurs d'oignons doux de Lézignan et ses partenaires **ont officiellement lancé la marque collective** : « **la Cèbe de Lézignan, producteurs associés** ».

Cette 14^{ème} foire, attendue par les amateurs d'oignons doux et férus de produits de terroir ; a connu cette année une importante hausse de fréquentation avec plus de 1500 visiteurs.

La Cèbe a été fêtée sous toutes ses formes : discours des officiels avec lancement de la marque collective, dégustation de mets à base de Cèbes et de produits issus des Producteurs de Pays, défilé de la Cèbe totémique au son des fifres et tambours, concours de la plus grosse Cèbe, démonstration d'emballage de Cèbes (réalisation de bottes traditionnelles) ... Entre les bottes et les plateaux, c'est plus d'une tonne Cèbes qui a été vendue par les producteurs d'oignons doux de Lézignan lors de cette soirée.



La marque collective « Cèbe de Lézignan, producteurs associés » portée par l'association des producteurs d'oignons doux de Lézignan est le résultat d'un travail partenarial avec la participation de nombreux partenaires, tels que le Région Occitanie, l'Irqualim, le Département de l'Hérault, la Chambre d'agriculture de l'Hérault, la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée, la commune de Lézignan-la-Cèbe et l'INPI Occitanie.

Grâce à la marque, nous pouvons **maintenir une production d'oignons doux locale et renforcer la démarche qualité avec le respect d'un cahier des charges**. A noter que la Cèbe de Lézignan est produite de juin à septembre. L'association des producteurs d'oignons doux de Lézignan regroupe tous les producteurs de Cèbes du terroir de production. Un seul repère pour identifier une véritable Cèbe de Lézignan : le logo « la Cèbe de Lézignan ».

Cette marque collective garantit l'origine de la production, l'authenticité du produit, la traçabilité et le savoir-faire. C'est une production locale sur des parcelles sélectionnées.

L'ouverture de son aire de production étendue à 62 communes autour de Lézignan-la-Cèbe a permis **l'intégration, cette année, de nouveaux producteurs**, au nombre de 16 aujourd'hui au sein de l'association. Cette extension du terroir de production renforce l'ancrage de la marque collective dans la région. Les personnes qui possèdent des parcelles sur une de ces 63 communes, ainsi que l'accès à l'irrigation peuvent être concernées par ce projet. Elles seront accompagnées par les producteurs de l'association et la Chambre d'agriculture de l'Hérault qui propose des formations techniques.

En effet, il s'agit de transmettre aux nouveaux producteurs un savoir-faire ancestral ! C'est ainsi qu'une formation sur l'itinéraire la culture et la production de semences « Cèbe de Lézignan » s'est tenue le mardi 28 novembre à Lézignan-la-Cèbe. Si ce rendez-vous a permis d'apporter un appui technique aux nouveaux producteurs, ce fût aussi un vecteur d'échanges pour tous les producteurs : pratiques culturales, expérimentations pour les semis, démonstration de matériel pour le désherbage mécanique des champs, etc...



La promotion de la Cèbe de Lézignan a également été réalisée lors d'événements sur le département de l'Hérault : fête de la graine de Pézenas, la Cèbe en rose ou encore la Foire internationale de Montpellier en octobre.



L'association des producteurs va continuer à renforcer la notoriété de la Cèbe de Lézignan, et des rencontres sont d'ores et déjà programmées avec le grand public et avec le monde de la gastronomie en 2024. On se donne donc rendez-vous le samedi 6 juillet 2024 à Lézignan-la-Cèbe pour la 15^{ème} édition de la foire à l'oignon doux !

Contact : cebe.lezignan@gmail.com ou par téléphone 06 72 14 31 96

SOCIÉTÉ D'ANIMATION LÉZIGNANAISE (SAL)



Composition du Bureau :

Présidente : Mme Sandie FOURESTIER

Vice-Présidente : Mme Angélique OCCHUIZZI

Secrétaire : Mme Rachel VALENZUELA

Secrétaire Adjointe : Mme Stéphanie GARCIA

Trésorier : M. Lionel ADELL

Trésorier Adjoint : M. David OCCHUIZZI



Activités de 2023 : Carnaval le 04/03, Fête de la Musique, Repas Républicain, Fête Locale du 12/08 au 15/08, Fête des Vendanges du 07/10, Journée de Noël du 17/12

Par manque de bénévoles et de participants, les thés dansants ne seront pas renouvelés en 2024.

L'Objectif Majeur 2024 de LA SAL sera de dynamiser le village d'une autre manière car les manifestations passées n'ont malheureusement pas eu le succès espéré !

Les projets 2024 sont en cours d'organisation, vous trouverez en début d'année des informations sur le groupe Facebook de LA SAL.

Venez rejoindre une équipe soudée et motivée !

Date de la dernière AG : 23/10 Nombre de membres : Toutes les associations du village

Contact : Sandie FOURESTIER : 06.11.66.37.61

ZENANIMO – LA NATURE EN MÉDIATION



Composition du nouveau bureau :

Présidente : Mme Alexandra GARNIER – Vice-présidente : Mme Laure JEANGIRARD

Trésorier : Mr Frédéric CLAUZIER

Trésorière adjointe : Mme Sylviane DEGALLAIX-GIRAUD

Secrétaire : Mme Elodie BOUCHUT – Secrétaire adjointe : Mme Alexandra LEOTY

Pour nous contacter : Mail : asso.zenanim@gmail.com

Téléphone : 06 24 43 22 58 ou 06 14 13 85 24

Site internet : <https://zen-animo.fr/> ou Facebook Zen'animo – La nature en médiation

Bientôt un an d'existence pour l'association et déjà beaucoup de projets concrétisés ou en cours.

Dès Mars 2023, l'association a commencé par des séances pluri-hebdomadaires au CEM Alexandre Jollien (CAMSP et CMPP de l'UGECAM à Béziers) auprès d'enfants présentant des troubles des apprentissages ou en situation de handicap.

Peu à peu, l'association est intervenue pour des ateliers découvertes sur les deux SESSAD (service d'éducation spéciale et de soins à domicile) de Béziers. Chaque mois depuis Octobre, nous allons rendre visite à nos aînés à l'EHPAD de la Méridienne. Suite au forum des associations et au retour de certains parents, nous avons proposé des ateliers pour les enfants pendant les vacances de Toussaint. Ces derniers ont été très appréciés et riches en émotions. Nous proposons aussi des séances individuelles pour des personnes en situation de handicap les jeudis ou vendredis après-midi (sur RDV).

Nos projets pour 2024 :

Poursuivre nos engagements en cours (CEM, EHPAD, ateliers individuels ou de groupe sur le village)

Démarrage des ateliers hebdomadaires en crèche dès janvier

Répondre à la demande d'un relais petite enfance

Et toujours, continuer à développer de nouveaux projets adaptés en fonction des demandes



GRUPE MAJORITAIRE

Chers Lézignanais, notre bulletin annuel vous rappelle que tout au long de l'année il se passe souvent quelque chose au village parce que nos commerçants, parce que nos associations rythment et facilitent notre vie quotidienne.

Nous pensons que l'attractivité de notre village est aussi dynamisée par les compétences, parfois méconnues, des 50 entreprises artisanales et de services qui sont actives localement et qui par leur savoir-faire apportent des solutions dans de très nombreux domaines d'activités. Nous tenons à les saluer très chaleureusement.

Au conseil municipal, nos décisions engagent la réalisation d'équipements attendus et utiles pour répondre à l'amélioration de la qualité de vie de nos concitoyens pour toutes les générations. Ensuite, leur fonctionnement est pris en charge par de nombreux bénévoles qui s'impliquent, qui donnent beaucoup de leur temps au service du plus grand nombre. Alors, lorsque leurs propositions ne reçoivent que peu d'enthousiasme ou même de l'indifférence la déception entraîne des doutes. C'est dommage.

Pour nous, élus au conseil municipal, la sincérité de l'engagement est la valeur base référente. Les actions que nous conduisons et les décisions que nous approuvons s'inscrivent pleinement dans le respect de la charte de l'élu municipal qui s'impose à tous les conseillers municipaux.

L'absentéisme des élus de la minorité municipale aux commissions thématiques comme lors des réunions du conseil et plus généralement de la vie locale s'il n'appelle pas à sanction interpelle. L'expression qu'ils égrènent avec suffisance dans cette rubrique en guise de donneurs de leçons est en totale contradiction avec leurs votes au cours des réunions du conseil municipal.

Ils pouvaient voter contre lors de la séance du 13 novembre dernier s'agissant de difficiles décisions de solliciter des acquisitions foncières par expropriations. Le seul élu du groupe minoritaire présent s'est abstenu pour lui ainsi qu'au nom de l'élue pour laquelle il détenait son pouvoir. Sollicité par monsieur le maire il n'a même pas souhaité exprimer de motivation ni aucune proposition de solution.

Maintenant, ils expriment publiquement un autre avis. Pour un sujet aussi sensible comment pouvons-nous considérer la sincérité de leur vote et de leur opinion changeante ?

Dans un contexte reconnu d'utilité publique, la juste décision finale appartient maintenant au juge des expropriations qui considérera tous les enjeux et toutes leurs conséquences cela dans l'intérêt général de toutes les parties.

À l'aube de cette nouvelle année, nous formulons des vœux pour qu'à Lézignan-la-Cèbe se développent toujours plus de solidarités, de soutien, que s'améliore la participation aux activités qui vous seront proposées. Ensemble faisons bouger notre village, adressons à tous les acteurs de la vie locale de bons signes et manifestons-leur un peu de notre reconnaissance. Bonne année 2024...

GRUPE MINORITAIRE

EXPROPRIATIONS

« Les expropriations permettent à la puissance publique de porter atteinte au droit de propriété en dépit de son caractère «inviolable et sacré» et d'obtenir sous forme de cession forcée, le transfert à son profit d'un bien immobilier».

Aujourd'hui, les promesses n'ont plus cours : reste la violence des procédés. On ne gère pas une commune dans la violence... fut ce au nom de l'intérêt général ou de l'utilité publique... mais avec discernement, bon sens et humanité. Oui, humanité ! Cette même humanité si visible lors du centenaire de notre doyenne Lézignanaise... Il fallait donc attendre le décès des propriétaires fonciers concernés pour poursuivre le procédé d'expropriation. Les promesses se sont envolées, la bienveillance aussi !

Et qu'en est-il du préjudice moral subi par les expropriés ? Il est particulièrement prégnant car le patrimoine immobilier familial fait appel à des considérations d'ordre affectif, sentimental qu'il ne faut ni nier ni oublier. Où est le juste équilibre à ménager entre les exigences de l'intérêt général de la communauté et les impératifs de la sauvegarde des droits fondamentaux de l'exproprié ?

Arriver à ses fins par le pouvoir (officiel, légitime mais temporaire) d'obliger et de contraindre, est-ce la meilleure façon de gérer une petite commune ? Nous disons NON !

Dépôt en mairie 5/12/2023 www.aucoinlezignanlacebe.fr

Naissances



04/02/2023	POUILLON Djulyanna, Sandra, France, Fanny
03/03/2023	LOPEZ Samuel
16/03/2023	RÉGIMBEAU Sophia
30/03/2023	SEUDIEU Léna, Elise, Débasse
04/08/2023	CLÉMENT Sirius, Perceval, Baudoin
22/09/2023	POUCHAIN Juliette, Ambre, Charlotte
03/10/2023	LEFRANÇOIS Andrès, Quentin
04/10/2023	ZAVARSKY Nolan, Alexy, Visanh
28/10/2023	BONNET Kayden, Raphaël, Marcel, Patrick, Raymond
31/10/2023	VERNIÈRE Lorenzo

Mariages



13/05/2023	EL YOUSOUFI Saloua & IBN-ELKAID Sofian
10/06/2023	NOUIGUER Maria & CASTANÉ Nicolas, Albert, Paul
26/08/2023	NOVI Karine, Françoise, Martine & FLOREZ Dimitri, Nicolas

Décès

24/12/2021	RUBIO Joseph	26/05/2023	BONNARD Gilbert, Marius, Clodion
22/03/2022	DESCORPS Eliane veuve RUBIO	24/06/2023	JIMENEZ Casiano
03/01/2023	POUJOL Francis, Jean, Amédée	17/07/2023	FERULLO Jacqueline épouse MAZARS
09/02/2023	OUSTRIC Régis François Joseph	05/08/2023	GNAGNERI Rolande Emilie épouse MAIER DE TERGOULE
01/02/2023	PERLÈS Jacqueline Gisèle épouse TSOUKATOS	11/08/2023	LÉVÊQUE Roger Léon Louis
22/02/2023	DE SAN FABIAN Incarnation veuve CROS	04/09/2023	GARCIA Manuel
03/03/2023	TERRAL Yvette Marie Louise épouse HUGOL	09/09/2023	BOULARAND Roger Ernest Benjamin
16/03/2023	LAURENT Huguette Ernestine Marie épouse GIMENEZ	23/09/2023	FIZE Michel
21/03/2023	CROS Laurence, Myriam épouse HENRY	29/09/2023	LANDÉS Hélène, Yvonne, Alphonsine veuve SENTOU
03/04/2023	OSUNA RUIZ Juan Antonio	08/10/2023	HUGOUNENC Jean, Clément, Etienne
11/05/2023	LABONNE Dominique-Marie, Victorin, Paul	28/10/2023	BIAU France Jeanne Paule épouse KREMINGER
		25/11/2023	BEA Montserrat épouse LECOMTE
		03/12/2023	HERNANDO Isabelle veuve JIMENEZ



MÉMO – SERVICES AU PUBLIC

MAIRIE- AGENCE POSTALE

Tél : 04 67 98 13 68

Site internet : www.lezignanlacebe.fr

Heures d'ouverture :

Lundi au Vendredi 08h30 à 11h45

et lundi après-midi de 14h00 à 17h

et les autres après-midi sur Rendez-vous

de 13h30 à 17h00

POLICE MUNICIPALE : 04 67 98 92 94

mail : policemunicipale@lezignanlacebe.fr

SÉCURITÉ

Gendarmerie de Pézenas : 04 67 98 13 65

Police Secours : 17

Pompier : 18

URGENCES

Urgences : composer le 112

Samu Social : composer le 115

ECOLE – La Salsepareille

1 Rue de l'égalité

Tél : 04 67 98 19 16

Mail : Ce0341251A@ac-montpellier.fr

COLLECTE – TRI ET DÉCHETS

SICTOM PEZENAS-AGDE

27 Avenue de Pézenas

34120 NEZIGNAN-L'ÉVEQUE

Tél : 04 67 98 45 83

Fax : 04 67 98 05 98

Adresse Postale : BP 112 – 34120 PEZENAS

Site : www.sictom-pezenas-agde.fr

FOURRIÈRE ANIMALE

Chemin du Canalet, lieu-dit Roque-Haute

34500 VIAS

Tél : 04 67 21 79 46

Site : www.sivom-agde.fr

Ouverture du Lundi au Vendredi de 9h00 à 12h00

et de 14h00 à 17h00

CULTURE

Médiathèque Adèle FOLI

15 Rue des écoles

Tél : 04 67 09 98 40

Mail : www.mediathèque.cahm.net

Heures d'ouverture : Mardi 10h00 – 12h00,

Mercredi et Vendredi 10h00 – 12h00 / 14h30 – 18h30,

Samedi 10h00 – 12h00

Nos Commerces et Services Locaux, une Proximité à Préserver

SANTÉ – BIEN-ÊTRE

PHARMACIE

Céline BRUN

23 Avenue Wladimir d'Ormesson

Tél : 04 67 98 03 01

PSYCHOTHÉRAPEUTE

Véronique FRIOT-VIEILLE

1 Rue de l'église

Tél : 06 79 27 71 79

Mail : veronique.vieille@gmail.com

MÉDECIN

Dr Eric TINSEAU

6 Rue du Pigeonnier

Tél : 04 67 90 79 50

MAGNÉ-PHI-SENS

Vincent PAYA

Géobiologue/Sourcier Thérapies Energétiques

Tél : 06 87 96 30 02

Site : www.magne-phi-sens.fr

FOURNITURES – ALIMENTATION

LIBRE-SERVICE L'OLICÈBE

6 Place du Jeu de Ballon

Tél : 04 67 98 12 82

MARAÎCHER

Claude MIALET

56 chemin de Caux

Tél : 09 63 52 31 01

MARAÎCHER

Ets Fabrice MARTIN

7 Route de Cabrières

PRODUITS DU TERROIR

Franck SAN NICOLAS

8 Avenue Wladimir d'Ormesson

Tél : 04 67 98 81 34

COULEURS DE TERROIRS (VINS)

Bernard VERDIER

17 Bis Avenue Achille Levère

Tél : 06 23 75 17 12

SERVICES ET DIVERS

MAISON ASSISTANTES MATERNELLES

« Le Monde aux Merveilles »
200 Rue du Guillaumant
Tél : 06 95 83 34 89
Mail : mondeauxmerveilles@gmail.com

COIFFURE – Valérie CROS

14 Rue des Ecoles
Tél : 04 67 31 63 67

COIFFURE – CHARLOTTE COIFFURE

80 Bis Rue de Bédillières
Tél : 06 5165 89 77

COIFFURE – SC COIFFURE Mixte

Barbier – Enfants
21 Rue de la Mairie
Tél : 04 67 09 48 11

WORLD'S FORM

3 Rue des Rosiers
Tél : 04 67 98 37 56

MASSAGES BIEN-ÊTRE ET DÉTENTE

Isabelle MESSIAEN
Ateliers et séances de massage
pour l'enfant et la famille
Tél : 06 51 20 62 50
Mail : isabelle-afleurdepeau@outlook.fr

CRÉATION DE SITE INTERNET

WEBAMATICS
Tél : 04 30 72 25 31
Site : <http://webamatics.fr>

TAXI

François SARNIGUET
Tél : 06 20 19 48 22
Mail : taxisarniguet@free.fr

EDUCATEUR CANIN À DOMICILE

TOP EDUC34 – Laura TAMISIER
Tél : 06 51 65 21 08
Mail : topeduc34@gmail.com

TOILETTEUR CANIN À DOMICILE

LOOPY Toilettage
Tél : 07 67 96 68 93
Mail : loopy.toilettage@outlook.fr

HOTEL-CATS.COM

Pension pour chats
13 route de Cabrières
Tél. : 06 30 01 37 10

ORGANISATION DE MARIAGES CÉRÉMONIES

SOUFFLES DE FEES
4 B Avenue Wladimir d'Ormesson
Tél : 06 20 72 51 12
Mail : contact@soufflesdefees.com

CULTE

Paroisses Saint-Roch en Piscénois
et Notre Dame du Val d'Hérault
Maison Paroissiale Saint Roch
19 Rue Henri Reboul – 34120 PEZENAS
Tél : 04 67 98 16 35 / 06 44 31 38 20
Site : catholique-pezenas.cef.fr
Mail : stjean.pezenas@club-internet.fr

SERVICES ET DIVERS AMBULANTS

LA MAISON REY Boucher, Charcutier, Traiteur
(Place des templiers le dimanche de 10h à 13h)
Mail : rudy34122@hotmail.fr – Tel : 07 87 78 00 79

FOOD TRUCK L'INSTANT GOURMAND

(dimanche de 18h30 à 21h30)
Mme Marion BOUSQUET – Tel : 07 81 10 08 86

BOUCHERIE-CHARCUTERIE MAURI

(mardi de 9h30 à 10h30)
Mme Véronique REY – Tel : 04 67 98 83 75

CAMION AMBULANT PIZZ'A PHIL

(mercredi de 18h30 à 22h)
Tous les mercredis de 18H30 à 22H00
Tel : 07 67 38 55 17

CAMION AMBULANT PAT TRAITEUR

(spécialités de la mer)
Place des templiers les jeudis de 09H00 à 12H30
Tél : 06 79 38 25 66

ARTISANS – COMMERÇANTS

BAR TABAC JEUX FDJ

LA CEBA

19 Rue de la Mairie
Tél : 06 89 39 40 86
06 21 14 19 94

BRICO BETON

Route Départementale 609
Tél : 04 67 76 98 64
09 60 00 96 38

MAÇONNERIE GÉNÉRALE

BRB CONSTRUCTION
Moustapha BOURHALEB
5 Lotissement Lou Roc
Tél : 06 86 51 55 80

MAÇONNERIE

Frédéric DAYRE
Avenue de Bédillières
Tél : 04 67 01 53 19

MAÇONNERIE

Michel FIDALGO
4 Bis Rue du Moulin
Tél : 09 60 10 97 50

MAÇONNERIE

David REY
4 Bis Route de Cabrières
Tél : 04 67 90 08 84

MENUISERIE

Thierry CASES
13 Route de Cabrières
Tél : 06 75 55 59 54

MENUISERIE

RG-HABITAT
Z.A. du Guillaumant
12 RD 609
Tél : 06 81 80 72 06

CF PLAQUISTE

Cédric FIN
Tél : 06 19 13 85 18
Mail : cf.plaquiste@gmail.com

PLOMBERIE ET TRAVAUX D'ENTRETIEN

ATSOP – Franck MENELLA
9 Rue du Guillaumant
Tél : 04 67 39 64 89
06 83 25 06 63
Mail : contact.atsop@gmail.com

ELECTRICITÉ GÉNÉRALE

Dominique CROS
28 Bis Chemin de Caux
Tél : 06 15 22 67 16
04 67 09 47 81

CARRELEUR

Frédéric RAVOISIER
19 Rue des Garrigues
Tél : 06 62 32 76 37

T.P.S.O. TRAVAUX PUBLICS

954 Chemin du Guillaumant
Tél : 04 67 90 40 00
04 67 30 56 91

DANIEL MOQUET

Revêtements de sols bétons
allées et cours
D 609 – ZA Guillaumant
Tél. 04 67 75 43 09

CONCEPTION D'UNIVERS AUTOMATISÉS EN CARTON ET PAPIER

Virginie MARTIN
Tél : 06 11 82 61 92
Mail : virgodeco@hotmail.fr

ORIGAMI ZÉRO DÉCHET

Amandine Mestres
E-shop accessoires
0662893028

DESTOCK 34 ELEC

1 Place du Jeu de Ballon
Tél : 06 95 88 22 82
Mail : destock-34-elec@free.fr

PRODUCTEUR D'OIGNONS

Santiago GARCIA
Chemin des Barthes Hautes
Tél. 06 78 32 07 96

PRODUCTEUR D'OIGNONS

Jean-Noël MAZARS
5 Chemin de Caux

PLOMBERIE CHAUFFAGE CLIMATISATION ADELL

Lotissement le Bellevue
9 rue des Garrigues
Tél. 06 87 04 98 37

ACCUEIL – TOURISME

CÔTÉ TERRASSE CHAMBRE D'HÔTE

7 Avenue Achille Levère
Tél : 04 67 11 29 07

CHAMBRES D'HÔTES

«LES CHÊNES DE DA-LI»
198 Avenue du Stade
Tél : 06 83 39 67 96 / 09 72 06 99 65
Mail : lisdav34@gmail.com

GÎTE MONTUSSAC FRANÇOISE

10 Chemin de Caux
Tél : 04 67 98 30 11 / 0627280070
Mail : Jean.montussac@wanadoo.fr

